



Concilier œnotourisme et protection de la santé

Cette question suscite un grand intérêt, dont témoigne le succès rencontré par le colloque « Œnotourisme et loi Evin », le 1^{er} février dernier à l'Hôtel de la Communauté, qui a fait salle comble. A la question du « comment » qui sous-tendait cette rencontre entre corps médical, politiques, vigneron et professionnels de l'œnotourisme, la réponse est unanime : par l'éducation.

Lors de cette rencontre organisée par l'Office de tourisme du Grand Pic Saint-Loup à l'initiative d'Hussam Al Mallak, médecin alcoologue, Maire de Vailhauquès et Vice-président de la Communauté de communes, des intervenants de choix étaient venus témoigner, à ses côtés, de leur expérience :

- **Henri Cabanel**, sénateur et viticulteur,
- **Georges Phillip Pageaux**, responsable du département hépato-gastro-entérologie au CHU de Montpellier, Professeur à la faculté de médecine de Montpellier,
- **Bruno Le Breton**, propriétaire du domaine viticole de La Jasse, œnologue,
- **Karl O'Hanlon**, Châteaux Les Carasses (34) et Saint-Pierre-de-Serjac, professionnel de l'œnotourisme.

CONTACT

Hussam Al Mallak :
docteur.almallak@wanadoo.fr
06 81 48 02 94

Bruno Le Breton :
b.lebreton@blb-vignobles.com
06 12 12 60 06

Le débat était animé par Virginie Galligani, journaliste.

Pour promouvoir un véritable « art du vin », tous s'accordent à dire qu'il faut faire évoluer les mentalités. Et chacun s'y emploie à sa manière : appel à la responsabilité des professionnels, messages d'éducation, charte de la dégustation responsable, tourisme ouvert sur la découverte des paysages ou le travail de la vigne autant que sur celle des accords mets-vins, approche du vin pour les jeunes, encadrée par des adultes formés aussi aux enjeux sanitaires pour savoir éduquer sans inciter...



Colloque du 1^{er} février 2016 © CCGPSL